

Membres en exercice : 15
Titulaires présents : 9
Suppléants présents : 1
Pouvoirs : 1
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 27 février 2023

--- L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept février 2023 à 17h00

Le bureau de la C.C. Jabron-Lure-Vançon-Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Salignac, sous la Présidence de Monsieur René AVINENS, Président.

Date de la convocation : 20 février 2023

Membres présents : Mmes & MM. AVINENS René, CHADEBEC Brice, COSTE Alain, DRAC Frédéric, EULOGE Angélique, HEYRIES Patrick, IZOARD Philippe, PASERO Jean-Noël, Philippe SANCHEZ, VADOT Pierre-Yves.

Absent(s) et excusé(s) : BELLEMAIN Thierry, DAUPHIN Frédéric, FIGUIERE Nicolas, GENDRON Yannick, HUSER Marc (*pouvoir à M. AVINENS*), MARTINOD Jean-Philippe.

Secrétaire de séance : M. VADOT Jean-Pierre

DB N°03/2023

OBJET : CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES OMR ET DES CARTONS EN MARS 2023

--- Monsieur le Président informe les membres que la mise en œuvre de la collecte en colonnes des OMR et des cartons doit être repoussée en raison du retard de livraison des colonnes. Au vu du calendrier de livraison adressé par UTPM, il serait possible d'envisager les nouvelles échéances suivantes :

- 1^{er} mars :
Vallée du Jabron : début de la collecte en colonnes pour les OMR avec le SYDEVOM, poursuite de la collecte des cartons dans les chalets avec un prestataire,
Ex-CCLVD : poursuite de la collecte des OMR en bacs et des cartons dans les chalets avec un prestataire.
- 3 avril :
Passage à la collecte en colonnes pour les OMR et les cartons avec le SYDEVOM.

--- Monsieur le Président expose donc la nécessité de faire appel à une entreprise pour l'exécution de ces prestations en mars, celles-ci devant être inférieures à 40 000 € pour ne pas avoir à passer de MAPA. Il précise que le SYDEVOM ne peut pas intervenir pour la collecte des déchets en bacs car il ne dispose pas du matériel adéquate.

Il présente le devis transmis par ALPES NETTOYAGE :

Descriptif	Montant HT
Prestations : Prolongation MAPA collecte et transport des déchets ménagers et assimilés pour le mois de MARS 2023 :	
✓ Lot n°1 : PEIPIN/AUBIGNOSC+SALIGNAC/SOURRIBES/MONTFORT/CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT	11 132,10
✓ Lot n°3 : CARTONS	2 042,25
	TOTAL H.T. 13 174,35 €
	TVA 5,50% 112,32 €
	TVA 10% 1 113,21 €
	TOTAL T.T.C. 14 399,88 €

--- À l'unanimité, le Bureau :

- **DECIDE** de valider ce devis et de retenir la société ALPES NETTOYAGE pour un montant de 14 399 € TTC,
- **PRECISE** que ce contrat est effectif pour le mois de mars 2023, comme convenu auprès de l'entreprise,
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat correspondant et à réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette prestation.

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus

Secrétaire de séance
P.Y. VADOT

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
R. AVINENS